



VILLE DE BRAS-PANON

Séance du 10 février 2021

Affaire n°2021 - 005

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
ACCUEIL DE LOISIRS PERIODE JANVIER 2021**

Fort de son engagement auprès des familles et des enfants Panonnais, la Commune favorise le développement des Accueils de Loisirs périscolaires et extrascolaires sur le territoire.

En cette période de vacances d'été austral, une seule association s'est positionnée pour proposer aux enfants de 6-12 ans des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Il s'agit de « LA KAZ DES LOUPIOTS – NOS PTI'MARMAYS » qui propose de mettre en place un programme d'activités adapté et sollicite la Commune pour une subvention de 6000 € qui lui permettra de prendre en charge l'ensemble des charges afférentes.

Afin de continuer sur cette période à offrir aux enfants un temps de loisirs et ainsi permettre aux familles de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale, la Commune souhaite maintenir au sein du quartier de la Rivière du Mât les Hauts, un accueil collectif de mineurs.

L'association LA KAZ DES LOUPIOTS - NOS PTI'MARMAYS, proposant déjà en période scolaire au sein de l'école Bois de Couleurs un service de garderie périscolaire élémentaire et des mercredis jeunesse (école Ma Pensée), permettra aux enfants de bénéficier de ce temps de loisirs sur la période citée ci-dessus.

La commission sportive, culturelle et enfance jeunesse a émis en date du 26 janvier 2021 un avis favorable à cette demande.

Il est demandé au Conseil Municipal, d'accorder à l'association KAZ LES LOUPIOTS - NOS PTI'MARMAYS une subvention de 6 000 € pour le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

A l'unanimité, le Conseil Municipal répond favorablement à la demande de subvention de la KAZ LES LOUPIOTS – NOS PTI'MARMAYS pour un montant de 6000.00 euros.



Le Maire,


Jeannick ATCHAPA

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20210210-2021-005-DE
Date de télétransmission : 16/02/2021
Date de réception préfecture : 16/02/2021